

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Strukturpolitik
Akteure	Rieder, Beat (cvp/pdc, VS) SR/CE
Prozesstypen	Motion
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Strukturpolitik, Motion, 2018 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
WAK-NR Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats

CER-CE Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
CER-CN Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

MOTION

DATUM: 06.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Par l'intermédiaire d'une motion, Beat Rieder (pdc, VS) souhaite **protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. Il indique que la hausse des investissements directs étrangers constitue une menace pour le savoir-faire, les emplois et la sécurité de la Suisse. Selon lui, un cadre juridique trop souple entraîne une hausse incontrôlable des investissements étrangers. Il cite notamment en exemple les rachats récents de «Bartholet, Syngenta, Gategroup, Swissport et SRTechnics». Pour lutter contre cette menace, non seulement pour la compétitivité de la place économique, mais aussi pour la sécurité du pays, il propose la création d'une autorité d'approbation.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a souligné l'importance du libéralisme pour l'économie helvétique. Selon les Sept Sages, l'ouverture économique garantit un afflux de capitaux indispensables à l'emploi et à l'innovation. Néanmoins, en ligne avec plusieurs objets comme la motion 13.3280, le postulat 18.3376 ou encore l'initiative parlementaire 16.498, le Conseil fédéral est disposé à étudier la problématique dans un rapport.

La motion a été transmise à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CE) pour un examen préalable. Par 7 voix contre 5, la majorité de la CER-CE a proposé d'adopter la motion. La majorité de la commission a donc été sensible à la hausse des investissements directs étrangers et aux conséquences potentielles pour la sécurité et l'économie helvétique. Une minorité a suivi les arguments du Conseil fédéral. Le Conseil des Etats tranchera en premier sur la question.¹

MOTION

DATUM: 17.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Beat Rieder (pdc, VS) souhaite **protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. Le sénateur valaisan met en avant des arguments liés à la perte de savoir-faire, à la perte d'emplois et aux risques liés à la sécurité. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) recommande à sa chambre de rejeter la motion par 7 voix contre 5. Une minorité propose d'adopter la motion.

En chambre, l'objet a donné lieu à un débat animé. D'un côté, le PLR a mis en avant l'importance du libéralisme et le risque de rétorsion en cas de mesures protectionnistes. Selon les opposants, ces deux arguments pèsent particulièrement dans un pays comme la Suisse qui repose sur ses exportations. A l'opposé, les défenseurs de la motion ont souligné les risques pour la sécurité helvétique. Au final, la motion a été adoptée par 22 voix contre 18 et 2 abstentions. La chambre du peuple se prononcera donc sur la motion.²

MOTION

DATUM: 03.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Tout comme le Conseil des Etats, le **Conseil national a adopté la motion**, déposée par Beat Rieder (pdc, VS), **qui vise la protection de l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. La chambre basse va donc à l'encontre de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CN) qui préconisait, par 15 voix contre 9, de rejeter la motion. Elle a suivi la minorité Müller (pdc, LU) qui considérait que la motion ne remettait en cause ni le libéralisme économique, ni l'importance des investissements directs étrangers, mais permettait un meilleur contrôle des entreprises d'importance systémique. A l'opposé, la majorité estimait que la motion enverrait un signal négatif en contradiction avec notre politique économique extérieure. Lors des débats en chambre, la motion a été adoptée par 96 voix contre 82 et 15 abstentions. Les 28 voix PLR, rejointes par 12 Vert'libéraux et 41 UDC n'ont pas suffi pour rejeter la motion. Le camp de l'adoption de la motion, principalement représenté par le groupe du Centre, le PS et les Verts, a profité de 3 voix dissidentes de l'UDC, et surtout de 7 et 3 abstentions chez l'UDC et les Vert'libéraux pour faire pencher la balance.³

1) Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; Rapport CER-CE du 09.04.2019

2) BO CE, 2019, pp. 438 s.; Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; TA, 11.4.19; So-Bli, 28.4.19; BaZ, SGT, 18.6.19; LT, 19.6.19

3) BO CN, 2020, pp.44 s.; Communiqué de presse CER-CN du 08.10.2019; Rapport CER-CN du 08.10.2019; AZ, Cdt, NZZ, TA,

4.3.20